

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le 27 janvier 2022 à 19 h 35  
par vidéoconférence avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Eddy Whitcher, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6  
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-  
trésorier  
Maïke Storcks, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière  
adjointe

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. URBANISME**
  - 3.1. Urbaniste et inspecteur municipal – Remplacement temporaire – Offre de service
  - 3.2. Inspecteurs municipaux – Nominations
- 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 4.1. Pannes électriques fréquentes – Demande à Hydro-Québec
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**027-0122.**

**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général confirme que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

L'assemblée est ouverte par le maire à 19 h 35.

---

**028-0122**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine  
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

---

**029-0122**  
**URBANISME**  
**URBANISTE ET INSPECTEUR MUNICIPAL -**  
**REMPLACEMENT TEMPORAIRE - OFFRE DE SERVICE**

Attendu l'absence de notre urbaniste et inspecteur municipal pour des raisons de santé;

Attendu l'importance de pourvoir ce poste rapidement par du personnel qualifié;

Attendu que cette mesure est temporaire et qu'elle sera réévaluée périodiquement selon les besoins municipaux;

II EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot  
APPUYÉ PAR Gilles Asselin  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service datée du 23 janvier 2022 de madame Julie Guilmain, urbaniste et Marc Cournoyer, inspecteur pour le remplacement temporaire de notre urbaniste et inspecteur municipal;

Que ceux-ci soient couverts par l'assurance responsabilité de la Municipalité;

De financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité (budget courant) ;

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

**030-0122**  
**ADMINISTRATION**  
**INSPECTEURS MUNICIPAUX - NOMINATION**

Attendu que les inspecteurs municipaux par intérim doivent être nommés officiellement par résolution afin de pouvoir appliquer les règlements municipaux;

II EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU :

De nommer madame Julie Guilmain et monsieur Marc Cournoyer, à titre d'inspecteurs municipaux pour la Municipalité de Bolton-Ouest;

Que ceux-ci soient notamment autorisés à faire appliquer :

- Les règlements d'urbanisme;
- Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22);
- Le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2);
- Le règlement numéro 286 sur les chiens;
- Le règlement RM 460-2015 sur les nuisances

ainsi que toute autre réglementation ou entente dont la responsabilité incombe aux inspecteurs municipaux.

Adoptée à l'unanimité

---

**031-0122**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**PANNES ÉLECTRIQUES FRÉQUENTES - DEMANDE À**  
**HYDRO-QUÉBEC**

Le maire fait mention d'une lettre adressée à Hydro-Québec le 24 janvier dernier.

*Deux pannes d'électricité en 7 jours dans un secteur de Bolton-Ouest.*

---

*Bonjour,*

*Je vous écris en tant que maire de notre municipalité qui a subi en l'espace d'une semaine deux pannes d'électricité afin d'avoir quelques renseignements et explications à donner à la population dans un avenir prochain.*

*Nous en sommes à la quatrième panne d'électricité depuis le début du mois de décembre 2021 et ce qui est encore plus inquiétant les deux dernières pannes sont survenues en pleine période de vague intense de froid en moins d'une semaine d'intervalle dans le même secteur de la municipalité.*

*Ces pannes ont été de durée de plus de 12 heures (pas de reproche au travail des monteurs de l'Hydro) et surviennent alors que les conditions climatiques à part le froid sont clémentes, c'est-à-dire, pas de vent et pas de verglas, ...*

*L'explication donnée aux citoyens est qu'il s'agit d'une surcharge du réseau qui est responsable du problème. Cela soulève quelques questions telles que comment expliquer que ces deux dernières pannes surviennent durant la nuit alors que la demande serait plus basse et est-ce que la capacité de ce circuit ne devrait-il pas être amélioré dans un futur prochain? Ultimement, est-il possible de modifier la configuration des circuits du réseau dans notre secteur?*

*Je vous remercie de porter attention à ces questions et dans l'attente de précisions de votre part.*

La municipalité est actuellement dans l'attente d'un rapport d'analyse d'Hydro-Québec sur les nombreuses pannes affectant son territoire.

---

**032-0122**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres via l'application Zoom.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance.

---

**033-0122**  
**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine  
APPUYÉ PAR Loren Allen  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De lever l'assemblée. Il est 19h54.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Denis Vaillancourt  
Maire

**Attestation**

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.